

Etre citoyen européen - 1/1

Vous allez enfin savoir ce que veut dire "être un citoyen européen"...

1) Comment devient-on citoyen européen ?

Aux termes de l'article 8 du traité de Maastricht, signé en 1992, et qui définit pour la première fois "la citoyenneté européenne", est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un état membre.

2) Quels sont les droits du citoyen européen ?

=> Le droit de s'installer, circuler, séjourner, travailler, étudier dans les autres pays membres, dans les mêmes conditions que les citoyens de ces pays.

=> Le droit de voter et d'être éligible aux élections du parlement européen et aux élections municipales dans l'état membre où il réside, et ce, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet état.

=> Le droit de bénéficier de la protection consulaire, sur le territoire d'un pays tiers, des autorités diplomatiques d'un autre état membre, si son pays n'y est pas représenté par une Ambassade ou un Consulat.

=> Le droit de saisir un juge pour le respect du droit européen, suivant le cas un juge national ou un juge de la Cour de Justice des Communautés européennes.

=> Le droit d'adresser au médiateur européen une plainte contre un acte de mauvaise administration de la part d'une institution de l'Union Européenne.

3) Quels sont les devoirs du citoyen européen ?

=> Renforcer la démocratie

=> Rendre l'histoire intelligible

=> Respecter la culture des autres

=> Partager

=> Parler plusieurs langues

=> Instaurer une justice et une égalité

=> Construire un monde meilleur

4) Comment s'organisent les institutions européennes ?

Le Conseil européen, le Conseil des communautés européennes et la Commission européenne assurent tout ce qui est législatif et exécutif. Le parlement exerce un contrôle sur la plupart des institutions. Tout ce qui appartient au domaine juridique est géré par la Cour de Justice européenne.

La Cour des comptes garantit le contrôle comptable.

5) Quel est le rôle des institutions ?

Les institutions sont nombreuses dans le but de renforcer la protection des intérêts des citoyens européens. De plus, elles voient leurs responsabilités accrues par le déplacement des dossiers touchant à la libre circulation des personnes, à la police, à l'emploi...

L'Europe peut-être vue comme un progrès de civilisation...

Et vous? Vous en pensez quoi?